

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	22 (1934)
<b>Heft:</b>	436
<b>Artikel:</b>	Quelques aspects nouveaux du travail des enfants aux Etats-Unis
<b>Autor:</b>	J.V.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-261662">https://doi.org/10.5169/seals-261662</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

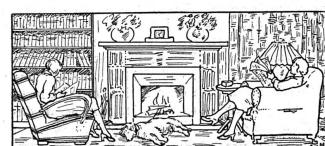
1934. Il paraît normal de toucher aussi les boissons de luxe pour tendre à rétablir notre équilibre financier, boissons pour lesquelles le peuple suisse dépense encore 600 millions par an! Le budget prévoyait au début un revenu de 25 millions sur les boissons non distillées. Mais les directives dont l'Assemblée fédérale a doté le projet, en remettant son élaboration au Conseil fédéral, ont réduit la somme à 16 millions. En face d'un déficit prévu de 30 millions, il faut se rendre compte que les sacrifices imposés à la population par ce nouvel impôt seront moins lourds à porter que les conséquences certaines d'une course rapide à la faillite générale de nos finances.

Le projet tel qu'il est présenté semble tenir compte des exigences fiscales, économiques et hygiéniques dans la mesure du possible: 5 cent, par litre de vin, 2 cent, par litre de cidre et d'eaux minérales (1 cent, par demi-litre) 10 cent, par litre de bière et 10 cent, par litre de sirops concentrés (5 cent par demi-litre) sont des taxes certainement supportables tant pour les commerçants que pour les consommateurs. Une garantie formelle a été donnée au producteur contre toute contribution directe ou indirecte à cet impôt.

Or, toute l'opposition parlementaire a porté sur le fait que le mode d'application risquait de frapper avant tout le vigneron et l'agriculteur. On a reproché au projet de taxer la boisson au moment de la *première transaction*, donc trop près du producteur. M. Meyer, le nouveau chef du Département des Finances, a répondu avec raison qu'il serait impossible de taxer la vente des boissons au consommateur dans nos 28.000 auberges et restaurants, sans instaurer un contrôle aussi onéreux qu'impulsif. La marge moyenne entre le prix d'achat du vin au producteur et le prix de vente au consommateur étant de fr. 3.37 par litre, il semble que le commerce pourra facilement supporter cet impôt de 5 centimes, sans le faire peser sur le vigneron au moment de l'achat — puisque c'est le vin qu'il vend et non le vin qu'il produit qui sera imposé.

Quelques garanties proposées pour offrir plus de garanties ont été repoussées. Impossible, par exemple, de n'appliquer la taxe qu'aux vins étrangers et d'en libérer toute la production indigène sans exposer nos tarifs douaniers à de dangereuses représailles de la part des autres pays. Impossible aussi de ne prélever l'impôt que sur la bière, et d'en exempter les produits du sol, puisque les Chambres ont voté un impôt sur toutes les boissons non-distillées — on se souvient d'ailleurs que les boissons distillées payent déjà leur obole en suite de la loi fédérale de 1930.

Le nouvel impôt sera limité aux années 1935 à 1937, si le Conseil des Etats et la votation finale ratifient la décision du Conseil National. Il faut croire que les Chambres ne le renouveleront pas sous sa forme actuelle, si réellement l'expérience de ces trois années prouve qu'il est aussi désastreux pour le vigneron que la politique se plait à nous le faire croire aujourd'hui. Il est curieux en effet de constater que les orateurs au Conseil National, qui acceptaient sans broncher le premier projet de réduction des traitements des fonctionnaires au printemps 1933, avant l'élaboration du programme financier



## Les femmes et les livres

### Quelques poètes féminins contemporains

Il pouvait sembler qu'avec la guerre et la période si matérialiste qui l'a suivie, la poésie avait dit son dernier mot, et que sa voix s'étais tue définitivement, étouffée par l'apré-lutte pour la vie! Or, voici qu'ici et là, quelques accents se font entendre, nous prouvant que la prose n'a pas tout envahi, et qu'en dépit des problèmesangoissants de l'heure présente, il reste encore du temps pour le rêve et pour son expression. C'est un réconfort pour ceux et celles qui estiment que la poésie est un des plus beaux dons que le ciel ait départs à l'humanité.

Le vrai poète, même s'il n'écrit pas de vers, est une abeille sans cesse occupée à distiller le miel des fleurs qui l'entourent. La poésie a le don d'embellir les plus humbles existences, de parer les plus modestes logis. Elle fait surgir des fleurs du sol le plus ingrat. Elle pose un nimbe sur de pauvres vies, et elle permet d'accomplir avec joie d'obscurs la-

## Questions d'éducation

### L'éducation pour la Paix et la collaboration internationale.

Chacun des « Bulletins » publiés par le Bureau International d'Education de Genève renferme un chapitre sur la question de la paix et nous constatons avec joie — quoique non sans mélancolie en pensant aux tendances nationalistes de trop d'écoles infidèles à la politique — qu'il y a une action enthousiaste en faveur de la compréhension internationale. Voici quelques détails glanés dans ces publications.

Des groupes de maîtres voyagent, on se fait des visites d'un pays à l'autre. Les institutrices polonaises sont allées jusqu'en Palestine, en Nubie, en Syrie et en Egypte; il y a des échanges pédagogiques entre la France et les pays de la petite Entente. En France encore, la « Paix par la jeunesse » est un organisme qui procure contre un très modeste prix de pension des séjours de vacances aux jeunes étrangères désireuses de connaître la vie du pays, en les plongeant dans les « Foyers de l'amitié ». L'Université de Wisconsin a instauré des invitations de weekend pour étudiants étrangers. Les familles invitantes se chargent de chercher en auto et de ramener en ville leurs jeunes hôtes, qu'elles reçoivent tout simplement dans l'intimité familiale.

La « Journée de la Paix », inaugurée par les enfants du Pays de Galles, devient un moyen de propagande émouvant, car les enfants sont accessibles à une grande idée; leur imagination toute fraîche leur permet d'en sentir la portée et les possibilités. Le journal *La Jeunesse et le Monde* qui paraît dans plusieurs langues a été distribué généreusement ce jour-là.

Des correspondances internationales s'amorcent toujours plus nombreuses, parmi les petits, parmi les étudiants et étudiantes qui se communiquent non seulement leurs expériences personnelles, mais qui font connaître à l'ami lointain ce que leur pays a de meilleur: sa culture.

Aux Etats-Unis les « Marathon Round Tables » sont des groupements de 15 personnes qui entrent en commun l'étude d'un pays étranger.

actuel répartissant les charges sur différentes parties de la population, que ces mêmes orateurs repoussent aujourd'hui un sacrifice tout aussi légitime, dont personne ne peut prouver qu'il retombera sur une seule catégorie d'habitants. En ne songeant-ils donc pas combien leurs discours patriotes gagneront en valeur, lorsqu'ils seront arrosés d'un vin dont la Patrie, à laquelle on est si chaleureusement dévoué en paroles, retirera un bénéfice tangible! ...

A. LEUCH.

### Quelques aspects nouveaux du travail des enfants aux Etats-Unis<sup>1</sup>

La nouvelle réglementation du travail édictée par M. Roosevelt (*National Regulation Act*, ou

<sup>1</sup> D'après des documents fournis par le Bureau de l'enfance du Département du Travail des Etats-Unis, il y a quelques mois.

beurs. Les vrais artistes sont ceux qui savent discerner sa présence en toute occasion.

Nous avons sous les yeux plusieurs volumes de vers dus à des plumes féminines. Différents dans leur inspiration, ils témoignent tous d'un véritable sentiment poétique. En voici tout d'abord deux: *La Dryade*, et le *Livre du Poète*<sup>1</sup>, écrits par une Toulousaine, Jeanne Marvig, qui possède un beau tempérament d'artiste et de poète. Elle écrit à la fois avec fougue et avec maîtrise. Il y a chez elle de l'élan et du travail.

*La Dryade* est surtout composée de sonnets écrits en une langue sonore, avec des rimes riches, des mots choisis, une langue qui rappelle parfois celle de Héridé ou d'Henri de Régnier, mais où l'on sent cependant une note personnelle, et, disons-le en passant, note plus masculine que féminine. Paul Valéry, qui a préfacé ce livre, en a relevé les très réelles qualités.

Dans le *Livre du Poète*, Jeanne Marvig est en sérieux progrès. Elle se dégage des influences qu'elle avait précédemment subies, pour s'élancer vers une poésie plus originale ou sa pensée domine davantage. Toujours riche de mots, d'images et de couleurs, tous ces éléments prennent dans ses nouveaux vers une valeur plus intrinsèque. Dans ce volume elle conquiert vraiment sa personnalité poétique. Le souffle de ces poèmes est parfois un peu court, mais il y a parmi eux de petits chefs-d'œuvre. Ils ont l'art de suggérer beaucoup en peu de mots. Ecoutez plutôt:

<sup>1</sup> Edition R.-A. Corréa, Paris.

Les échanges d'élèves sont favorisés officiellement entre la Roumanie et la Bulgarie. La Société de Liaison anglaise organise des correspondances entre jeunes Anglais et continents (Section féminine: M. Paul Haines, 3 Eaton Avenue, Chester). L'école d'été pour jeunes filles, dirigée par Mme Jules Prudhommeaux, s'ouvre chaque année à Thonon et oriente ses élèves sur toutes les questions touchant la collaboration internationale.

Notons enfin l'Album de la Croix-Rouge, l'œuvre d'une section des « Messagères de la Paix », c'est-à-dire d'une classe de filles de 12 à 13 ans de l'école primaire de Malagnon (Genève). Tous ces efforts sont basés sur la vérité psychologique que là où l'on se connaît et où l'on s'intéresse fraternellement les uns aux autres les conflits sont aisément résolus par la voie pacifique.

### La scolarité obligatoire et sa prolongation

Le chômage universel pose, entre beaucoup d'autres problèmes, celui de la prolongation de la scolarité, car il paraît presque certain qu'en reculant le moment où les enfants entrent dans la lutte pour le gagne-pain, on désencombre le marché du travail.

Le Bureau international d'Education, sachant que le B.I.T. avait inscrit à l'ordre du jour de la Conférence internationale de 1935 la question du chômage de la jeunesse, entreprit une enquête sur la scolarité obligatoire. Un questionnaire avec 15 questions principales, complétées par des subdivisions, fut adressé à tous les Ministères de l'Instruction publique, et 47 pays y ont répondu. Le rapport sur cette enquête<sup>1</sup> a été rédigé d'après les données officielles fournies par les administrations scolaires de ces pays; il contient une étude globale du problème, suivie d'études monographiques sur chaque pays et complétées par cinq tableaux synthétiques (limite et durée de la scolarité obligatoire, répartition des pays d'après la durée de la scolarité, âge d'entrée à l'école, âge de sortie, durée et nombre des heures de l'enseignement postscolaire). Nous

<sup>1</sup> *Publ. du B.I.E.*, N° 34.

apprenons aussi quelles sont les sanctions prévues pour la non-observation des lois régissant l'obligation de scolarité, depuis les avertissements suivis d'amendes, jusqu'aux travaux coercitifs pour les parents (U.R.S.S.) et à l'inscription pendant 14 à 30 jours, à la porte de la mairie, des noms et qualités de la personne responsable (France).

Plusieurs pays encouragent la fréquentation d'écoles postscolaires facultatives par des bourses; l'Ecosse signale des résultats heureux de cet essai; en Australie, les parents doivent s'engager à ce que les enfants terminent les cours qu'ils ont commencés.

Dans la majorité des pays, l'enseignement primaire dure jusqu'à 14 ans; c'est alors l'entrée dans la vie. Bien des Ministères de l'Instruction publique reconnaissent que le moment est mal choisi pour pareille rupture dans l'existence de l'enfant, mais ils n'ont pas les moyens de changer cet ordre de chose. Dans certains Etats, deux projets d'école sont à l'étude: ainsi la Belgique voudrait ajouter deux années pour la jeune fille, afin de la préparer aux fonctions qu'elle est appelée à remplir comme ménagère et mère. (Pour les garçons il n'est pas question de prolonger les études.)

Malgré des programmes d'études postscolaires extrêmement judicieux, ces écoles ne paraissent pas être désirées; à la campagne, les enfants de 14 à 16 ans sont souvent indispensables à leurs parents pour le travail des champs et de la ferme, et dans les centres industriels on compte sur l'argent sonnant qu'ils rapportent de l'usine. Il faudra d'abord gagner les parents à l'idée qu'une prolongation de l'école aura de la valeur pour leurs enfants et pour la société.

Partout on tend à adapter l'enseignement post-scolaire au milieu, à faire des programmes différents pour la ville et pour la campagne. Tout en approfondissant les connaissances acquises à l'école primaire, on cherche à donner un enseignement de préapprentissage. Dans bien des pays, ce sont les maîtres capables qui manquent, et les premiers soins sont accordés à la formation d'éducateurs éclairés.

A. DE M.

N. R. A.) a diminué le travail des enfants, pour résérer aux adultes tous les emplois possibles. De plus, elle interdit d'employer pour un travail à journée entière des enfants de moins de 16 ans, — dans les industries dangereuses, de moins de 18 ans (mines de charbon, exploitation du bois, et un certain nombre de fabrications).

Quand il s'agit de travaux exécutés en dehors des heures d'école, les enfants de 14 à 16 ans peuvent être employés dans les industries mécaniques ou dans les manufactures. Certaines occupations juvéniles, tels les petits commerces de la rue, le service domestique, et l'agriculture, échappent pour le moment, aux restrictions de la N. R. A., qui visent surtout le commerce et l'industrie.

Ces nouvelles dispositions ont fait retourner, ou ont fait rester en classe beaucoup d'enfants entre 14 et 16 ans, qui, sans elles, auraient été dirigés vers l'industrie. En 1930, 120.000 enfants de moins de seize se sont gagné leur vie dans la plupart des occupations interdites actuellement par la N. R. A. On compte qu'en 1933 leur nombre avait déjà diminué de moitié. Les classes qui

reçoivent ces écoliers touchés par les interdictions de la loi nouvelle devront naturellement adapter leur enseignement à ces nouveaux élèves, et travailler de façon plus pratique à leur instruction; des écoles qui avaient été fermées faute d'argent devront être réouvertes.

Il existe des familles si dénuées de tout qu'elles ne peuvent exister sans l'appart du travail de leurs enfants. La N. R. A. prévoit une aide officielle dans ces cas spéciaux. Elle envisage tout, sauf le retour de ces enfants-là au travail industriel. Miss Perkins, ministre du Travail, considérant que la N. R. A. est une législation momentanée, transitoire, recommande que l'on modifie dans le même sens l'amendement fédéral sur le travail des enfants, afin de rendre permanents les progrès réalisés par la N. R. A.

Naturellement, il est un grand nombre d'enfants occupés professionnellement à la maison. La loi nouvelle envisage d'interdire ou de limiter ce travail domestique. Elle l'interdit complètement dans les cas suivants: confection à domicile de vêtements d'hommes, de femmes et d'enfants, de vêtements de dessous, de fleurs artificielles et

reçoivent ces écoliers touchés par les interdictions de la loi nouvelle devront naturellement adapter leur enseignement à ces nouveaux élèves, et travailler de façon plus pratique à leur instruction; des écoles qui avaient été fermées faute d'argent devront être réouvertes.

Entendre un vol de cloches passer en liesse. Et songer à l'église où la messe se dit. Evocer le vieux prêtre qui prie et qui lit. Eprouver le désir d'aller jusqu'à la messe.

Et rester étendue en l'étriot lit de fer, Où le volubilis au bénitier s'enroule. Et rester étendue à l'abri de la foule, Pour faire, horizontale et joyeuse, des vers.

Plus obscurs, plus compliqués que les vers précédents sont ceux de Janette Delétang-Tardif, dont l'art à quelque chose d'angoissant et de ténébreux. Sous le titre de *Confidences des Iles*<sup>1</sup>, l'auteur présente au public une série de poèmes qui parlent plus encore de la mer que des îles. Malgré leur manque de simplicité, ce sont parfois de beaux accents que ceux de Janette Delétang-Tardif. On sent en elle une âme de poète qui vibre à la voix des flots et du vent.

### ALGUES

Que cherche l'algue au fond des reflets? Se dénouant, se resserrant comme le souffle d'un courant insensé. S'arrache de sa poitrine d'homme?

Halètement autour des roches, Une massive soif en plein flot Tourne et s'affale sans rien saisir. Qui n'interrompt pas la douceur du silence.

<sup>1</sup> Edition R.-A. Corréa, Paris.

<sup>1</sup> Edition R.-A. Corréa, Paris.

de plumes, de gants de peau et de tissus, de jouets, d'objets de toilette et de voyage en cuir, de corsets et de parapluies, etc.

Une enquête spéciale a été faite sur l'industrie de la chemise d'homme; des femmes et des jeunes filles forment le 92 % des ouvrières des fabriques de cette branche touchées par l'enquête, et pour des gains extrêmement minimes, par exemple, environ 5, 6, 7 ou 8 shillings par semaine.

J. V.

## L'opinion d'Hitler sur le féminisme

Nos lecteurs savent que lors de la grande manifestation du parti national-socialiste à Nuremberg, le chancelier du III<sup>e</sup> Reich a prononcé un discours, qui a provoqué un vif enthousiasme, et dans lequel il a notamment touché au problème du féminisme. « Le mot d'émanicipation féminine, a-t-il déclaré, aux applaudissements à tout rompre des femmes présentes, a été inventé par un Juif et le sens de cet mot est d'une nette inspiration juive. » (Ce Juif ne serait-il pas le Christ? (Réd.). Les femmes allemandes n'auraient jamais eu besoin de s'émanciper, car, limitant les tâches réciproques de l'homme et de la femme, Hitler a déclaré que le programme du féminisme nazi tenait dans un seul mot: l'enfant.

*Kinder, Küche, Kleider, Kirche*, disait en son temps l'empereur Guillaume, quand on lui parlait des droits de la femme. Voici donc l'Allemagne officielle revenue à cette notion de la femme, utile uniquement comme reproduction de la race. Nous avouons avoir de la tâche une autre conception.

Et comme notre confrère *La Française*, nous songeons à ce propos à celles qui n'étaient pas là pour applaudir le *Führer* et qui souffrent en silence de cette transformation de leur idéal...

## Les Femmes et la Société des Nations

### Contre la traite des femmes

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

Eh! bien, ces résolutions que tout Congrès abolitionniste, féministe, ou de morale sociale, aurait pu tout aussi bien rédiger et faire siennes, elles viennent d'être votées par la plus haute instance de la Société des Nations, par les délégués officiels et accrédités des cinquante et quelques Etats membres. Et quand on songe à l'opposition acharnée qui se manifestait, il y a quelques années encore, contre toute incursion de la S. d. N. en ce domaine, au refus intrinsèque de quelques gouvernements de laisser même toucher à cette question: ne peut-on pas dire, malgré le scepticisme de certains, malgré le fait que la S. d. N. ne peut qu'inviter les Etats membres et non membres à tenir compte de ces résolutions, et non pas leur en imposer l'application, ne peut-on pas dire que voilà un fait capital à l'actif de cette XV<sup>e</sup> Assemblée?

\*\* \*

Un autre aspect de la question de la traite des femmes n'a, malheureusement, pas pu être traité cette année avec le même succès.

## Un groupe de femmes déléguées à la Société des Nations



Photo Boesch, Genève.

Cliché Mouvement Féministe

En avant, de gauche à droite : Mme FORCHAMMER (Danemark), Mme HUBICKA, sénatrice (Pologne). En arrière, de gauche à droite : Princesse STAHERMBERG (Autriche), Miss HORSBURGH, députée, (Gde-Bretagne), Mme LIU (Chine), Mme WOYTOWITZ-GRABINSKA (Pologne), Mme CAMPOAMOR (Espagne), Comtesse APPONI (Hongrie).

Il s'agit du sort tragique des réfugiées russes en Chine.

Celles de nos lectrices qui ont suivi les articles publiés ici même<sup>1</sup> à propos de l'enquête de la S. d. N. sur la traite des femmes en Orient, se souviennent certainement des pages consacrées à la situation lamentable, soit des paysannes russes émigrées avec leur famille à travers les régions de l'Est chinois, et souvent laissées en paix par les hommes à l'aubergiste du village pendant qu'ils allaient plus loin chercher du travail, soit des réfugiées de tout ordre attirées à Kharbin par la vie facile, animée, fiévreuse de cette grande ville, et ne trouvant guère d'autres moyens d'y gagner leur vie que ceux qui conduisent fatidiquement à la prostitution. La Commission consultative de la S. d. N. avait examiné sous toutes ces faces le problème difficile de leur venir en aide, et les suggestions formulées par les enquêteurs, et finalement, estimant que puisqu'il s'agissait de réfugiées, il était de la compétence de l'Office Nansen, créé par la S. d. N. pour s'occuper des réfugiés, de s'intéresser au sort de ces malheureuses, avait voté par 7 voix gouvernementales contre 4 abstentions une résolution demandant à l'Assemblée de voter un crédit qui permettrait au l'Office Nansen de prendre au moins les premières mesures nécessaires.

Très préoccupée de tout ceci, notre compatriote, Mme Kurz, l'active présidente internationale des Amies de la Jeune Fille, avait continué de son côté des démarches tout l'été, d'une part faisant signer à toutes les grandes organisations internationales représentées au Comité contre la traite une requête au président de l'Assemblée pour appuyer cette résolution, d'autre part, commençant déjà à nouer des relations à Kharbin avec des autorités locales, des femmes de conseils, des institutions de prévoyance morale, et obtenant des renseignements réjouissants sur des possibilités de travail: écoles de nurses pour enfants, enseignement de la musique, coiffure et soins de beauté, bimbeloterie, etc. Un Comité de patronage était en voie de formation, et tout semblait se présenter sous les meilleures auspices pour obtenir de l'Assemblée le vote du crédit désiré. Ici, quand, malheureusement, l'instrument nécessaire à la réalisation de ce plan si intéressant manqua subitement.

La déplorable carence en effet de l'Office Nansen, qui, en l'absence de son président, semblait ou ignorer tout de la résolution de la Commission consultative, ou ne pas l'avoir prise au sérieux, qui n'avait rien prévu, préparé aucun budget, qui accumula les objections et les difficultés de réalisation contre les plans proposés, sans pouvoir rien suggérer pour les modifier ou les remplacer, découragea absolument la bonne volonté de nombreux délégués tant masculins que féminins, que nos organisations avaient pressentis à ce sujet. Il y eut un moment où l'on crut que toute l'affaire était enterrée, mais, heureusement, grâce à la ténacité et à la conviction de plusieurs femmes déléguées, telles que la comtesse Apponyi (Hongrie), Mme Forchammer (Danemark), Mrs. Crouchman (Australie), Mme Campoaor (Espagne), Miss Horsburgh (Grande-Bretagne), il fut possible cependant à cette dernière de demander dans son rapport que le Secrétariat procéde sur place à une enquête quant aux mesures à prendre, et fit rapport à la Commission consultative contre la traite, celle-ci ayant de la sorte en main la possibilité d'accélérer la marche des travaux. Nous aimons moins l'autre proposition, également adoptée par l'Assemblée, de remettre la question des réfugiées russes à l'examen d'une Conférence des autorités des pays d'Orient contre la traite, qui se tiendrait une fois ou l'autre à Singapour, car ce projet est encore terriblement lointain et terriblement vague. Espérons aussi que pourra réapparaître la suggestion si intéressante, formulée par les organisations féminines que, s'inspirant de précédents en Asie mineure et à Constantinople, la S. d. N. chargeait directement une femme d'une mission parmi les réfugiées de Kharbin; suggestion qui a été balayée, il est vrai, en séance de sous-comité par des délégués peu au courant de cette belle page de l'activité de la S. d. N. à ses débuts. Mais tout du moins, la question des réfugiées russes de Mandchourie, qui lèse comme un cauchemar sur la conscience de plusieurs de nous, a été maintenue à l'ordre du jour des préoccupations de la S. d. N., agitée et discutée durant cette Assemblée-ci, et prête à être reprise l'an prochain.

Or, il faut le dire carrément, rien de tout ceci n'aurait été possible sans la présence dans les délégations de femmes, qui ont pris à cœur cette affaire. Ce serait une preuve de plus s'il en fallait encore, de l'utilité indispensable de leur collaboration et de la reconnaissance que nous leur en avons.

E. Gd.

## La Foire tessinoise et les femmes

L'évolution qui se manifeste parmi les femmes de notre canton, je m'en suis rendu compte hier, en parcourant le grand hall de la III<sup>e</sup> Foire tessinoise de Lugano. Car si la proportion des stands loués par des femmes n'est pas très élevée, on n'en constate pas moins la volonté des femmes de s'émanciper. Sur cent stands, six ont été loués par des femmes, et leur installation est si bien réussie que c'est élémentaire justice de les signaler parmi nous, femmes. L'année prochaine, sans doute, de nouvelles venues se joindront aux exposantes actuelles, et lentement, mais sûrement, la travailleuse tessinoise s'imposera dans notre vie commerciale.

Le premier stand qui frappe l'attention en entrant est celui de l'*Ospizio dei Bambini graci* de Sorengo. Qui ne connaît cette œuvre admirable, qui, dirigée avec tant d'intelligence et de bonté par Mme Cora Cardoni, a réussi en peu d'années à faire tant de bien qu'elle est maintenant au premier plan des institutions philanthropiques tessinoises? Toute une exposition aux mille couleurs de petits paniers, de minuscules boîtes, de cartes et de dessins évoque les menottes in-

Pour changer en fleurs ce frisson vague,  
La rumeur se débat dans la lente  
Voie de la lumière insinuante,  
Jusqu'à l'ombre où sont liées les algues  
Retenues par un secret sans racines,  
Respiration des forêts marines.

Certes, May Porret, qui est une de nos compatriotes, ne possède pas l'art, le talent, le talent musical des auteurs dont nous venons de parler, mais sa platitude: *Aut gré de la vie et au rythme du vent*<sup>1</sup> offre cependant, à d'autres égards, le plus vif intérêt.

May Porret chante la vie tragique de la femme qui doit lutter pour son existence; elle nous conte ses espoirs, ses révoltes, ses défaîtes et ses victoires. Elle est une âme vivante qui nous touche et nous émeut.

Son verbe est un peu terne, sans grande originalité, on y sent parfois l'influence de Sully-Prud'homme, mais quelle énergie chez cette femme! on voudrait la rencontrer, la connaître, l'entendre raconter l'histoire de sa vie. D'ailleurs elle écrit pour frayer la voie à d'autres. Son livre est une confession et un acte de foi: qui ne se sentirait renoué par ce poème dont l'accent révèle une telle sincérité?

Pourquoi faut-il qu'à chaque pas  
L'Homme soit là qui me provoque?  
Je n'en peux plus, mon corps est las  
De tant de courses, de colloques.  
C'est la misère et le trépas.  
Mais après tout je ne peux pas  
Me vendre à ces hommes loufoques!

Mon Dieu, mon Dieu, tu le sais bien,  
C'est du travail que je demande.  
Ici, là-bas, je vais, je viens.  
De quoi devrais-je faire amende?  
L'Homme me dit: « Alors... combien? »  
Dieu! ce qu'il veut, je n'y peux rien...  
C'est du travail que je demande!

Plus, pas un sou et pas de pain...  
Ah! cette lutte, cette haine!  
J'ai tant lutte, mais c'est en vain...  
Et j'ai souffert... Ma peine est vain!  
Mon Dieu, j'ai peur des lendemains,  
Mon souffre et des dédains...  
Je vais pourtant, je lutte et peine...

L'Homme!... mon Dieu, je suis sans pain!

En résumé, chacun des volumes que nous venons d'analyser a du mûrîte. Quel courage pour lancer aujourd'hui des vers dans un public qui s'occupe si peu de poésie! Mais si ténue que soit la flamme, il ne faut pas la laisser s'éteindre, il faut souffler dessus.

En terminant, nous voudrions dire encore quelques mots d'une femme poète douée d'une très grande modestie et possédant un admirable talent, talent tout à fait spontané, qui semble jaillir comme une source dans les bois. C'est Marie Noël, auteur de plusieurs volumes de vers, dont un des plus connus s'intitule: *Les chansons et les heures*. Ce recueil confirme des poèmes d'une poignante émotion. Rarement peut-être avons-nous lu des vers plus simples et plus lyriques. C'est du grand art qui nous rappelle le mot fameux de Pascal: « La vraie éloquence se moque de l'éloquence. »

Marie Noël écrit pour épouser le trop-plein de son cœur et de son âme; elle n'a

jamais songé au public. Elle est la femme à la fois la plus noble et la plus douloreuse qui soit. Marie Noël est un poète de grande envergure. Dieu merci, la flamme de la poésie est encore vivace dans le monde!

HÉLÈNE NAVILLE.

## Glané dans la presse...

### La femme suisse dans le monde moderne

*Nos lectrices savent-elles que le grand quotidien français Le Temps vient de mener une enquête très intéressante sur la situation de la femme à travers le monde? L'ayant des chapitres de cette enquête, celui qui était consacré à la femme suisse, a été confié à M. Ed. Chapuisat (Genève) tout spécialement bien placé pour connaître surtout le milieu de l'*Union des Femmes de Genève*, et les mouvements d'inspiration analogue, en même temps que suffragiste très convaincu. Nous détaillons de cette étude, qui mentionne d'autre part notre journal, les fragments suivants très justement observés :*

... Le fait seul que la collecte traditionnelle du 1<sup>er</sup> août leur est consacrée prouve assez la sollicitude du peuple suisse pour le développement des jeunes filles et des femmes qui forment le centre même de la famille. Cette observation peut paraître banale, mais elle a son importance: si les Suisses n'ont pas accordé jusqu'ici le droit de suffrage aux femmes, c'est parce qu'ils ont eu et ont encore grand'peur que la politique ne les entraîne dans leur mission au sein de la famille pour laquelle ils ont un respect sacré. Certes on peut discuter la valeur, ou la non-valeur de ce raisonnement, mais il faut

bien reconnaître qu'il est pour le moment ancré dans la masse; les projets de lois présentés dans plusieurs cantons et qui prévoient le droit pour la femme d'être électrique et éligible furent repoussés par le peuple à d'écrasantes majorités. Les femmes, pourtant, ne jurent pas la partie perdue; elles ont des appuis masculins, parmi lesquels l'un des membres du gouvernement, M. Giuseppe Motta, conseiller fédéral, dont l'autorité dans le pays, et surtout dans les milieux catholiques, est grande. Vraisemblablement, si la Suisse décide de procéder à la révision de la Constitution, le problème du suffrage se posera de nouveau dans toute son ampleur devant elle...  
... Depuis la guerre, le nombre des femmes qui se lancent dans les carrières libérales s'est accru dans de très fortes proportions; d'autres ont cherché leur voie dans divers domaines, et l'ont pour affirmer qu'il est rare de trouver actuellement en Suisse une jeune fille qui ne dirige pas son activité dans un sens professionnel. Les meilleurs dits bourgeois qui, autrefois, s'étaient montrés circonspects à cet égard, subissaient une évolution favorable à l'occupation permanente de la jeune fille lorsqu'éclata la guerre; par prudence, et souvent par nécessité, cette évolution fut précipitée pour atteindre le stade actuel: dans toute le bourgeoisie suisse, on marque aujourd'hui quelque surprise si l'on rencontre une jeune fille qui n'a pas devant elle un but déterminé. Attendez le Prince charmant en lisant des poèmes sous les pommeaux en fleur ne paraît pas suffisant à celles qui entendent peupler leur vie, non seulement de beaux rêves — il en faut, — mais d'œuvres pratiques. Le sport? La jeune fille suisse s'y adonne avec ardeur, parfois avec rage: les escalades